

Politique des données et partage des ressources

ORFEO

Alain BAUDOIN, Michel ARNAUD CNES

Giovanni RUM, Francesco CALTAGIRONE ASI

Plan

- ◆ GdT Partage des Ressources
 - Objectifs principaux
 - Principes retenus
 - Etat de la situation
- ◆ GdT Politique des données
 - Travaux réalisés et en cours
 - Types d'utilisateurs / Prix
 - Partenaires
 - Distribution des données

Partage des Ressources (1)

◆ Objectifs principaux:

- Définir les droits d'accès des parties Françaises et Italiennes aux programmes Optiques à Haute résolution et Radar ainsi qu'aux programmes associés (Hélios II et Spot 5)
- Définir l'évolution de ces droits d'accès en fonction du déploiement des systèmes
- Identifier les paramètres principaux permettant de mettre en œuvre de manière opérationnelle ces droits d'accès

Partage des Ressources (2)

◆ Principes retenus:

- L'objectif est de permettre un accès équilibré aux ressources, représentatif de la participation équilibrée des parties Françaises et Italiennes à la coopération
- Satisfaire les besoins civils et défenses (français et italiens) tels que définies dans les accords de coopération

Partage des Ressources (3)

◆ Etat de la situation

- L'accès des défenses (Nb d'accès prioritaire et journalier) est défini. Le nombre est limité (quelques % de la ressource satellite).

- En ce qui concerne l'accès civil, les discussions sont en cours pour définir les % d'accès réciproques sur les bases suivantes
 - ✿ un pourcentage équilibré des ressources devra être accessible par chaque partie pour couvrir les besoins nationaux et institutionnels
 - ✿ les droits d'accès pour les utilisateurs institutionnels français et italiens seront précisés sur les bases de l'Accord de Turin (voir la définition des classes d'utilisateurs et les conditions associées dans le GT Politique des Données)

Politique des données: Travaux réalisés

◆ Organisation: Un Groupe de travail Politique des données composé de:

🌻 France:

MRNT, CNES, EMA, DGA, MAE, SGDN

🌻 Italie:

ASI, It. MOD, Foreign Affairs, NSA

doit proposer au Comité Directeur franco-italien un "Schéma de politique des données ORFEO"

◆ 7 réunions ont eu lieu

d'octobre 2001 à septembre 2002

Politique des données - Séminaire ORFEO - 1 avril 2003

Catégories d'utilisateurs

3 grandes catégories identifiées:

◆ 2 Speciales:

→ S1: Propriétaires

✿ Agences spatiales (ASI , CNES)

✿ Ministères de la Defense, italien et français

→ S2: Institutionnels

Pour usages scientifiques ou de service public

✿ Nationaux: italiens et français

✿ Eventuellement: Institutions européennes ou d'autres pays, dans le cadre d'accords spécifiques.

◆ 1 Normale

→ N: Autres

Prix des données

◆ Principe:

→ Equilibre économique pour chaque acteur

◆ Structure du prix

→ A: Coûts d'exploitation

→ B: Retour sur investissements

→ C: Marge et frais commerciaux

◆ Par catégorie d'utilisateurs

→ S1 : Propriétaires A

→ S2 : Institutionnels A + (B / C à discuter)

→ N : Autres A + B + C

◆ Les prix pour S1 et S2 doivent être appliqués dans des limites de % AD d'accès aux satellites (Cf partage des ressources)

Accords avec les autres pays

Différents cas ont été imaginés

- ◆ **Partenaires:** participent à la réalisation du système spatial
 - apportant une composante nouvelle (peu crédible)
 - participant à Pléiades HR et Cosmo-SkyMed
 - ✿ accord tripartite
 - ✿ deux accords bipartites
 - participant à une seule composante
- ◆ **Tiers:** ont accès aux données sans participer à la réalisation du système spatial

Les types et niveaux des accords (gouvernement ou agence spatiale) sont à agréer.

Distribution des données

- ◆ Un ou deux opérateur(s) pour assurer l'interface avec les utilisateurs civils ?

- ➔ SPOT IMAGE en France

- ➔ TELESPAZIO en Italie

- ⚙️ Accords entre distributeurs ?

- ⚙️ Structure commune (ORFEO.com) ?

- ◆ Participation de Spot Image et Telespazio envisagée à la prochaine réunion du DPWG